ACTUALITÉS 70

Lettre électronique des services de l'Etat en Haute-Saône

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

Janvier-avril 2016

EDITO

Je suis heureuse de vous présenter le premier numéro d'Actualité 70, la lettre électronique des services de l'Etat en Haute-Saône.

Je souhaite que cette lettre soit le reflet de la diversité de l'action de l'Etat dans le département.

Son élaboration, partagée par les différents services est un témoignage de cette action aux multiples facettes.

Actualité 70, qui vient compléter nos différents supports de communication numériques (Facebook, Twitter, site Internet), paraitra à quatre reprises dans l'année et permettra de mettre à disposition de chacun des informations sur les politiques publiques que nous sommes chargés de mettre en œuvre.

Très bonne lecture à tous.

Marie-Françoise LECAILLON,
Préfète de la Haute-Saône

LES CHIFFRES

- **La région Bourgogne-Franche-Comté est classée 7° région de France en matière d'embauche PME avec 3 056 embauches à fin avril 2016 : la Haute-Saône a réalisée 172 embauches sur le mois d'avril.**

- **Contrats d'apprentissage en hausse : 998 depuis début 2016 contre 913 en 2015 (de janvier à avril).**

- **Baisse de l'accidentalité en Haute-Saône au 1er trimestre 2016 :**

➔ **19 accidents (29 en 2015)**
➔ **2 tués (3 en 2015)**
➔ **21 blessés (27 en 2015)**

- **Baisse du chômage en mars 2016:**

-1,4% de demandeurs d'emplois en Haute-Saône sur trois mois (catégorie A, B, C) et –2,6% sur un an.

A LA UNE

Impôts sur le revenu

Entreprises :

allègement de cotisations sociales familiales

Info Véto :

lancement de la lettre électronique des vétérinaires habilités en Haute-Saône

EXERCICE DE SECURITE CIVILE

Le 8 avril 2016 a eu lieu un ***exercice terrain de sécurité civile, au Lycée Luxembourg de Vesoul***.

Le scénario retenu était l'intrusion d'un homme armé dans l'enceinte du lycée.

L'objectif : évaluer la réactivité et l'organisation collective des services impactés au travers de **la gestion d'une situation de crise nouvelle et évaluer le Plan Particulier de Mise en Sûreté du lycée**.

Plus d'informations

SECURITE ROUTIERE : PEDAGOGIE OU SANCTION

Jeudi 24 mars 2016, un contrôle de vitesse avec mesures alternatives à la sanction a été mis en place par les gendarmes (16 militaires dont 8 motocyclistes) et les policiers (10 dont 3 motocyclistes), au Parc Expo à Vesoul.

L'objectif : amener les contrevenants pour excès de vitesse de plus de 20km/h à une prise de conscience autrement que par une sanction. Ainsi, 5 ateliers de sensibilisation aux risques de la routes et leurs conséquence ont été proposés : parcours entre des cônes avec des lunettes simulant une alcoolémie, passage dans un véhicule de retournement, parcours en fauteuil roulant, mise en place du réactiomètre ou encore sensibilisation aux dangers de la vitesse au travers d'un film.

Plus d'informations

ELEVAGE ET VENTE DE CHIENS ET DE CHATS

Le 1er janvier 2016, la réglementation concernant la protection des animaux de compagnie a été renforcée pour encadrer la vente et l'élevage de chiens et de chats.

Cette nouvelle réglementation vise à protéger nos animaux de compagnie en s'assurant de leur santé et leur bien-être dans les élevages d'origine et protéger les acquéreurs en leur assurant une traçabilité lors de l'achat de leur animal en participant à la lutte contre les trafics. ***Pour en savoir plus***

PÔLES EDUCATIFS

Mardi 29 mars 2016, Marie-Françoise LECAILLON, Préfète de la Haute-Saône, Yves KRATTINGER, Président du Conseil Départemental et Liliane MENISSIER, Inspectrice d'Académie ont signé l'***avenant à la convention cadre relative aux pôles éducatifs en Haute-Saône***.

L'objectif : maintenir et moderniser la scolarisation en zone rurale, en privilégiant la constitution de pôles éducatifs. Cet avenant conclut pour une durée de trois ans, a pour but de prolonger ce partenariat pour accroître l'impact de ce programme.

LE CHOC DE SIMPLIFICATION DANS LE SPORT

Dans le cadre de l'administration électronique, tout éducateur sportif professionnel peut se déclarer en ligne via https://eaps.sports.gouv.fr. Il n'a donc plus à venir se déclarer à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. Plus d'informations

Modernisation de la carte professionnelle d'éducateur sportif et centralisation de sa fabrication
Depuis le 19 janvier 2016, la carte professionnelle d'éducateur sportif sur support papier est remplacée par une carte de type « carte de crédit ». Sa fabrication est centralisée auprès d'un opérateur extérieur et la carte est ensuite envoyée directement au domicile du déclarant. Plus d'informations

Concernant l'affiliation des associations qui vaut agrément ou la suppression de la déclaration des établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) : plus d'informations

APPLICATION MOBILE TRANSPORTS ROUTIERS

AFT Sanglage : une application mobile gratuite pour conseiller les conducteurs de transport routier lors des opérations d'arrimage

Parce qu'un bon arrimage permet de sécuriser le conducteur, les autres usagers de la route, l'entreprise de transport et la marchandise, l'AFT a mis au point un indicateur simple et gratuit pour l'ensemble des conducteurs routiers de marchandises. Baptisée "AFT Sanglage", cette application mobile développée en partenariat avec la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, est désormais disponible sur Iphone, Androïd et Windows Phone.

Pour en savoir plus.

SEMAINE EUROPEENE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 30 MAI - 5 JUIN

Pour la deuxième année consécutive, la Semaine du développement durable devient européenne. Elle se déroulera du lundi 30 mai au dimanche 5 juin 2016. En France, la Semaine sera un puissant vecteur de mobilisation autour du développement durable et l'appel à projets est ouvert à tous les champs : consommation, biodiversité, climat, déchets, eau, emplois verts/formations, énergie, habitat, loisirs, mer/littoral, responsabilité sociétale des entreprises (RSE), sports, tourisme, transports, urbanisme, jardinage, etc.

Inscrivez dès à présent votre projet sur :

www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

DETECTEUR DE FUMEE OBLIGATOIRE

En Haute-Saône, pour l'année 2015, on déplore 4 feux mortels et déjà 2 décès dus à des incendies depuis le début de l'année 2016.

Premiers acteurs de l'urgence mais aussi de la prévention, les sapeurs-pompiers de France ont lancé en 2015 une campagne consacrée au risque d'incendie domestique et à l'équipement en détecteurs de fumée, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et le ministère du Logement, dans le cadre de l'installation obligatoire d'au moins un Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF) dans toute habitation depuis le 8 mars 2015.

Plus d'informations

ACCUEIL DES SCOLAIRES DANS LES CASERNES DE POMPIERS

Le SDIS de la Haute-Saône, en particulier des sapeurs-pompiers de Vesoul, ont participé à l'exposition "Pompiers de Haute-Saône, des origines à nos jours" organisée par la bibliothèque municipale de Pusey, en mars 2016.

Les élèves des écoles primaires de Pusey et Pusy ont ainsi assisté à une conférence sur les accidents domestiques, à une démonstration de secours à personne, avec la prise en charge d'un jeune garçon suite à une chute de vélo, et à un exercice incendie grandeur nature, avec une simulation d'incendie aux ateliers municipaux de la commune de Pusey. Les élèves ont non seulement été sensibilisés aux objets dangereux de la maison et mais aussi aux conduites à tenir face à certaines situations d'urgence.

Vous pouvez retrouver ces conseils sur le site : http://www.captaineprudence.com/, consacré à la sécurité incendie, ou encore http://www.lesexpertsdelaprudence.fr/, consacré aux accidents de la vie. Informations complémentaires

SE BAIGNER SANS DANGER

La période estivale arrive à grand pas et il est temps de faire quelques rappels à la vigilance et donner des conseils pratiques. Bord de mer, cours d'eau, lac ou piscine, le danger est partout.
En 2015, 9 interventions pour noyade, impliquant 13 personnes, sont à déplorer. Sur ces 13 personnes, 6 ont trouvé la mort.
Au niveau national, les noyades sont responsables de plus 500 décès accidentels chaque été. En 5 semaines, du 1er juin au 5 juillet 2015, 109 décès ont été recensés.
Aussi, pour éviter les risques de noyade, il est nécessaire de suivre les préconisations suivantes.
Plus d'informations ou sur le site de l'INPES.